

PRÉFET DE L'OISE

Direction départementale des territoires

Beauvais, le **27 JAN. 2015**

Service de l'Eau Environnement Forêt
Bureau Nature et Biodiversité

**Le Directeur Départemental
des Territoires**

N° Référence :
Vos références :
Pièces jointes :

à

Affaire suivie par : Maria Badsı

Destinataires IN FINE

Téléphone : 03 44 06 50 29

Télécopie : 03 44 06 50 24

Niveau de sensibilité : Public

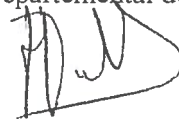
Objet : Natura 2000 -
FR 2200380 « Massif Forestier d' Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »
FR 2212005 « Forêts Picardes – Massif des trois forêts et Bois du Roi »

A la suite du comité de pilotage (COPIL) qui s'est tenu le 20 octobre 2014 au Château de la Borne Blanche à Orry la Ville, je vous prie de trouver ci-joint le compte-rendu. M. Chéron Yves, maire de la commune de Ver-sur-Launette, a été élu président du comité de pilotage des deux sites Natura 2000 FR 2200380 « Massif Forestier d' Halatte, de Chantilly et d'Ermenonville »FR 2212005 « Forêts Picardes – Massif des trois forêts et Bois du Roi »

Vous pouvez retrouver la présentation faite au cours de ce COPIL sur le site internet de la DDT : <http://www.oise.equipement-agriculture.gouv.fr/forets-picardes-massif-des-trois-forets-et-bois-du-a1438.html>

Par ailleurs, je vous informe que la consultation publique, auprès des communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI), relative à la modification du périmètre de la ZPS et du Sic susmentionnés devrait débuter au cours de la première quinzaine du mois d'avril 2015.

Le Directeur Départemental des Territoires



Jean-François TURBIL

Compte-rendu de la réunion du Comité de pilotage des sites Natura 2000 « Massif des Trois Forêts et Bois du Roi » FR 2200380 (SIC) & FR 2212005 (ZPS)

20 octobre 2014

Personnes présentes

Maria BADSI	DDT de l'Oise
Damien LEDOUX	DDT du Val d'Oise
Mélanie ERCOLE	Sous-préfecture de Senlis
Mathieu WILLMES	DREAL Picardie
Fanny FLORIANI	DREAL Picardie
Henri POIRIER	Commune d'Asnières-sur-Oise
François DESHAYES	Commune de Coye-la-Forêt
Hervé LECOEUR	Commune de Fontaine-Chalais
Virginie VERMERSCH	Commune de Lévigney
Valérie MERON	Commune de Rouville
Jean-Pierre HOUDRECHY	Commune de Rouville
Yves CHERON	Commune de Ver-sur-Launette
Sylvain SARAGOSA	Communauté de commune du Pays de France
Sarah COLAS-MATUSKA	Office National des Forêts
Justine GELLI	SNCF
Reynald CHATILLON	SNCF
Armelle PIERROUX	Conservatoire d'espaces naturels de Picardie
Jean-Claude BOCQUILLON	ROSO
Bruno QUIGNOT	AP3F
Gérard TELLIER	APSOM
Régis ROUDIER	CDTE-Oise
Christophe GALET	Bureau d'études Ecothème
Jean-Luc HERCENT	Parc naturel régional Oise – Pays de France

Membres excusés

Monsieur DUMORTIER	Commune de Boran
Monsieur LAMBLIN	Commune de Mortefontaine (pouvoir à Mr Chéron)
Madame LOISELEUR	Commune de Senlis
Monsieur NOCTON	Commune de Villers-Saint-Frambourg (pouvoir à Mr Dumontier)
Monsieur le Président	Conseil Général du Val d'Oise
Monsieur LAPORTE	CRPF d'Ile de France
Monsieur POULAIN	Chambre d'Agriculture de l'Oise (Pouvoir à Mr le Directeur de l'Institut de France)
Monsieur PEROT	Chambre des métiers et de l'artisanat du Val d'Oise (pouvoir à Mr Marchand)
Monsieur HARLE D'OPHOVE	Forestiers de l'Oise
Madame HUOT-DAUBREMONT	CORIF
Monsieur LEGRIS	Picardie Nature

Rappel de l'ordre du jour :

Maria BADSI introduit la réunion en rappelant l'ordre du jour :

- Désignation du président du comité de pilotage (COPIL)
- Modification du périmètre du site d'intérêt communautaire (SIC)
- Actualisation du document d'objectifs (Docob)

1 - Désignation du président du comité de pilotage (COPIL)

Maria BADSI rappelle les modalités de désignation du président du COPIL.

Monsieur CHERON, unique candidat, est élu à l'unanimité, président du COPIL des sites Natura 2000 « Massif des Trois Forêts et Bois du Roi

2 - Modification du périmètre du site d'intérêt communautaire (SIC)

Maria BADSI présente les éléments de procédure relatifs à la modification du périmètre d'un site Natura 2000.

Jean-Claude BOCQUILLON souhaite savoir qui décide de la sollicitation du conseil scientifique régional du patrimoine naturel (CSRPN).

Mathieu WILLMES indique que le CSRPN n'est pas sollicité si la modification fait l'objet d'un consensus au sein du COPIL.

Jean-Luc HERCENT présente la démarche mise en œuvre pour cette modification du périmètre du SIC et présente le nouveau périmètre proposé.

Christophe GALET présente les incidences de ce projet de modifications en termes d'habitats et d'espèces.

Damien LEDOUX demande si la gestion forestière est compatible avec la préservation des landes de la Haute Chaume en forêt d'Ermenonville.

Jean-Luc HERCENT informe qu'il y a une articulation entre la gestion forestière et le périmètre Natura 2000. Sarah COLAS-MATUSKA ajoute que la préservation des landes est prise en compte dans la gestion forestière.

Damien LEDOUX souhaite connaître l'origine des sols calcaires en forêt d'Ermenonville.

Christophe GALET indique que dans certains secteurs l'érosion a préservé la couche de calcaire de Saint-Ouen qui est au dessus des sables.

Bruno QUIGNOT s'étonne que la proposition de SIC ne comporte pas les landes communales de Péroy-les-Gombries et le Marais du Lys.

Jean-Luc HERCENT indique que la commune de Péroy-les-Gombries n'a pas souhaité l'intégration de ses landes dans le SIC et que les propriétaires du Marais du Lys n'ont pas donné de réponse aux différentes sollicitations.

Maria BADSI précise qu'en Picardie il a été choisi de procéder à la modification de périmètres avec l'accord des propriétaires, donc sans « passage en force ».

La modification du périmètre est validée à l'unanimité par le COPIL.

3 - Actualisation du document d'objectifs (Docob)

Christophe GALET présente les adaptations du DOCOB proposées en déclinaison de la modification du périmètre.

Les adaptations du DOCOB sont validées à l'unanimité par le COPIL.

4 – Points divers

Valérie MERON souhaite connaître la position du COPIL sur le projet de décharge dans le Bois du Roi

Christophe GALET indique que ce projet est situé hors du périmètre Natura 2000.

Valérie MERON signale qu'un cheminement est prévu dans le site Natura 2000.

Maria BADSI précise qu'un scientifique est associé au projet.

Bruno QUIGNOT informe que ce dossier sera examiné au TA dans quelques semaines.

Jean-Claude BOCQUILLON propose que le COPIL émette un vœu en faveur de la création d'un passage faune à la butte aux Gens d'Armes

Jean-Luc HERCENT indique que cet aménagement est également important pour assurer la continuité des habitats du site Natura 2000, notamment les landes.

Yves CHERON se dit favorable à l'envoi d'un courrier sur ce sujet à Sanef et à l'Etat ainsi qu'à la maîtrise d'ouvrage du schéma régional de cohérence écologique (SRCE) de Picardie.

Les membres du COPIL n'ayant plus de questions, Monsieur CHERON remercie l'assemblée et clôture la réunion.

